

Un rapport de l'IGAC peut en cacher un autre...

Un nouveau CHS CT au CMN

Dans un contexte d'inquiétant attentisme d'un Ministère de la Culture qui ne prend pas ses responsabilités alors qu'il a connaissance depuis le mois de septembre de la persistance et du développement d'un climat délétère, de multiples situations de souffrance et de graves dysfonctionnements dans notre établissement, la Présidente continue, *comme si de rien n'était* à convoquer les instances... Pourquoi s'en priverait-elle d'ailleurs ? Le Ministère laisse faire et mieux, lui sauve la face en se prêtant au jeu, espérant probablement que les échéances électorales prochaines mettront fin à sa place, à cette sinistre farce... Pathétique !

Un nouveau rapport de l'IGAC...

Dernier avatar en date, la convocation d'un CHS CT extraordinaire avec comme point unique à l'ordre du jour « *Présentation du rapport de M. Xavier Roy, inspecteur général des affaires culturelles et réponses de l'établissement* » sur les suites apportées aux préconisations prises unilatéralement par le Ministère à la suite de la remise du rapport sur la souffrance au Centre des Monuments Nationaux et présentées au CHS M du 7 octobre dernier. Remercions ici la presse d'avoir, par les questions soulevées, obligée le Ministère à ce minimum qui sauve la face ! Nous ne nous sommes pas rendus à ce CHS CT et nul ne devrait en être surpris. Il est à noter que selon la convocation qui nous a été envoyée, la remise de ce rapport devait se faire sur table...

Question : A quoi sert une réunion que l'on ne peut préparer ? Décidément cette manière de faire est bien à l'image de ce que nous n'avons cessé de dénoncer : un dialogue social dévoyé, un mécanisme qui tourne à vide et donc qui n'engage rien à sa suite, une perte de temps et la caution apportée au mépris des instances qui ne fonctionnent plus. Au contraire pour nous, les instances devraient voir, par l'instauration d'un réel dialogue social nourri et respectueux de l'apport de chacun, l'avancée des revendications des personnels.

Un nouveau CHS CT Ministériel extraordinaire est attendu !

Le rapport de Xavier Roy fait suite à une démarche ministérielle c'est pourquoi l'intersyndicale Culture a demandé par l'entremise de la secrétaire du CHS CT Ministériel, représentante des personnels que nous soit présenté le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles sur la souffrance au travail au Centre des Monuments Nationaux : analyses du rapport ainsi que des occultations et disjonctions des passages qui y sont faites, discussions, réflexions et élaboration de préconisations.

La présence des inspecteurs, auteurs de ce rapport, nous semble indispensable pour des échanges à la fois efficaces, authentiques et pragmatiques dans le souci bien compris qui nous réunit tous dans cette instance ministérielle, à savoir la prévention des risques psycho-sociaux et la protection de la santé des personnels qui sont, par ailleurs, la priorité ministérielle en matière de prévention des risques.

**Nous attendons donc beaucoup de ce CHS CT Ministériel
auquel nous assisterons.**